

Mémoire sur le projet d'une Ligne à 735 kV de la Chamouchouane—Bout-de-l'Île

Présenté au bureau d'audiences publiques sur l'environnement

novembre 2014

mémoire déposé par Luc Dufort

Je dépose un mémoire sur le projet en question à titre de citoyen sans être directement touché. C'est-à-dire : la ligne Chamouchouane - Bout de l'île ainsi que ses variantes ne seront pas construites sur les propriétés dont je détient à ce jour.

Je me présente M. Luc Dufort, résident de la ville de St-Lin-Laurentides. Je m'intéresse particulièrement au projet de la ligne à 735 KV reliant le poste de la Chamouchouane au poste Bout-de-l'île à Montréal ainsi que ses variantes, à savoir : le projet demandé par le promoteur comprend la déviation d'un tronçon de ligne de St-Roch-de-l'Achigan vers le poste Bout-de-l'île. Et le tronçon principal du projet comporte la construction d'un nouveau poste à Terrebonne nommé Judith Jasmin. Celui-ci sera présenté par le promoteur dans une demande distincte sous peu.

Je suis convaincu que la solution appelé numéro 2, soit celle d'ajouter des compensateurs série est, de loin la solution optimale tant du coté environnementale qu'au niveau de l'acceptabilité sociale car celle-ci ne déboise pas un seul hectare de forêt comparé à une superficie de 2700 hectares dans le projet tel que proposé, soit environ 425 Km par 65 mètres de large.

L'acceptabilité sociale n'est pas au rendez-vous

Beaucoup de gens du milieu tel que MRC et municipalités concernées par le tracé, agriculteurs, propriétaires de terres à bois, pourvoyeurs, résidents en périphérie de la future ligne ou non sont très préoccupés par le projet. Nous savons tous qu'une pétition a circulé et plusieurs milliers de personnes l'ont signé. Nos MRC et municipalités concernées par le projet ont fait part de leurs inquiétudes en adoptant des résolutions négatives quant au projet. Un organisme sans but lucratif a également vu le jour. Celui-ci a pour but de sensibiliser les gens et organisme du milieu sur la nécessité de réaliser ce projet d'envergure. Il s'agit de l'organisme Citoyens Sous Haute Tension. Nous pouvons consulter la pétition ainsi que les différentes résolutions et lettres d'appuis provenant de différents organismes concernés sur leur site internet au www.citoyenssoushautetension.org

D'autres tracés réellement de moindre impact devraient être envisagés

Avant d'autoriser le projet tel qu'il l'est présenté actuellement, si la solution numéro 2 s'avérerait non concluante, je propose au bureau d'audience publique sur l'environnement de s'assurer que le promoteur a réellement regardé toutes les alternatives réalisables car je suis d'avis que d'autres tracés pourraient être sérieusement étudiés et ceux-ci pourraient être mieux tant du côté environnementale que sociale et économique.

Un exemple de tracé qui devrait être étudié.

Tel que discuté avec les gens impliqués à la première partie de l'audience les 11 et 12 novembre dernier, un exemple de tracé qui devrait être regardé de près serait de partir de Chamouchouane dans le tracé prévu jusqu'à la centrale Rapide blanc. Au nord de Lатуque. De la centrale Rapide blanc, démanteler les lignes 2380 et 2370 et utiliser cette emprise pour construire la 735Kv. Jusqu'au poste des Hêtres. Ensuite démanteler les lignes 2371 et 2378 du poste des Hêtres au poste Mauricie.

Ces lignes sont en fin de vie utile, sont désuètes et requièrent beaucoup d'entretien et sont de moindre capacité (peuvent transporter plusieurs fois moins d'énergie qu'une 735Kv, de plus elles sont à plus de 100% de leur capacité, donc si dans un avenir plus ou moins rapproché, Hydro-Québec décide d'optimiser une des centrales qui utilisent ces lignes pour transporter leur énergie produite, ou encore, construire une nouvelle centrale le long du St-Maurice, celles-ci ne seront pas en mesure de prendre plus d'énergies qu'actuellement. Elles seront donc à reconstruire à une plus forte capacité afin d'accueillir cette nouvelle énergie. Pourquoi ne pas le faire maintenant ?

Le retrait de 2 lignes à 230Kv libérerait une largeur de plus ou moins 90 mètres et la 735kv en requière 80m environ. Donc aucune acquisition ne serait nécessaire jusqu'au poste Mauricie. Du poste Mauricie démanteler la 3005 qui est déjà hors tension ou sur le point de l'être. Les seules acquisitions nécessaires seraient un élargissement de cette emprise d'une trentaine de mètres du Mont-Carmel à Montréal (du poste Mauricie au poste Bout-de-l'île). La longueur totale de ce projet serait un peu plus courte que le projet proposé.

Cette alternative est compatible avec le projet Judith-Jasmin puisque le circuit 7016 alimenterait de façon distincte le nouveau poste à Terrebonne (passe déjà à cet endroit). Le circuit devra se faire mettre hors tension de Judith-Jasmin à Duvernay (à démanteler ou conserver hors tension).

Le circuit 7017 continue à alimenter Duvernay sans le détourner de 19 Km à la hauteur de St-Roch de l'Achigan. Il reste tel quel. Sans aucune acquisition en plein secteur agricole protégé.

Le résultat de cette alternative est identique au projet actuel soit une alimentation 735Kv au Bout de l'île, Une seule alimentation à Duvernay et une alimentation au poste Judith Jasmin.

Ce tracé cité en exemple semble plus coûteux mais pas à long terme.

Ce tracé obligerait la construction d'un poste élévateur à 735Kv en Haute Mauricie et modifier celui nommé Mauricie pour recevoir la tension de 735Kv et la réduire aux tensions de distribution régionale, ce projet pourrait coûter de 300 à 400 millions supplémentaires... j'en convient.

On se rappelle tous que les coûts de construction de la ligne à 450Kv en courant continu ont explosé à Grondine par l'enfouissement des câbles sous le fleuve St-Laurent à cause d'une acceptation sociale nulle par des pylônes aériens très haut sur le fleuve.

De plus, d'ici quelques années Hydro-Québec devra voir à installer un nouveau poste de réception dans la région de Trois Rivières étant donné que le réseau actuel est saturé. Nous sommes à l'ère de la technologie 735. Donc ce poste serait sans doute à 735Kv et aura fort probablement besoin d'une alimentation provenant du nord. Car les lignes provenant de la Jacques-Cartier sont également très chargées par la consommation de la boucle métropolitaine.

Pourquoi ne pas faire 1 pierre 2 coups maintenant en prévoyant le poste de réception Trois-Rivière intégré au projet actuel plutôt que déployer ce projet a un autre 1.35 milliard dans quelques années ?

Le projet actuellement proposé coûterait 1.35 milliard. Le projet incluant l'alternative dont je parle coûterait 300 a 400 millions de plus mais en réglant la situation de la région de Trois-Rivières immédiatement.

Ces 2 projets séparés à 1.35 milliards chacun pourraient coûter jusqu'à 2.7 milliards S'ils sont réalisés indépendamment. Les 2 projets jumelés devraient prévoir un déboisement d'environ 700 hectares au nord entre Chamouchouane et la centrale Rapide-Blanc et un 700 hectares supplémentaire en élargissant l'ancienne emprise de la ligne 3005. Donc un déboisement total de 1400 hectares versus 2700 dans le projet actuel.

L'acceptabilité sociale devrait être beaucoup plus facile à obtenir par un simple changement de type de pylône dans les mêmes emprises que les lignes à 230Kv et 315Kv actuelles. Et économiquement, j'ose considérer que l'exemple présentement cité sauverait 950 millions aux contribuables en réalisant ces 2 projets simultanément soit 1.35 milliards plus 400 millions pour les 2 postes à construire. Versus le 1.35 milliard proposé plus un autre projet similaire pour desservir la région de Trois-Rivières que j'ose également avancer à 1.35 milliard la construction d'une ligne provenant du nord et un poste de réception près de Trois-Rivières d'ici quelques années.

Conclusion

En conclusion, je demande au bureau d'audience publique sur l'environnement de recommander un autre étude sur les alternatives de moindre impact car l'objectif n'a pas été atteint actuellement.

Luc Dufort